



# Concours de création de la page couverture de l'agenda 2024-2025

## Devis

### Règlements du concours:

- Le concours est ouvert aux personnes inscrites au 1er, 2e ou 3e cycle à l'Université de Sherbrooke.
- Les personnes participantes peuvent transmettre une seule œuvre.
- Toute œuvre à caractère violente, raciste ou sexiste sera refusée.
- L'œuvre de la personne gagnante sera déterminée par un vote de la communauté étudiante.
- Le comité organisateur se réserve le droit de présélectionner des œuvres pour les soumettre au vote de la communauté étudiante. Le cas échéant, les œuvres seront jugées sur la base de la qualité esthétique, de l'originalité du sujet ainsi que des valeurs, thèmes et/ou campus représentés.
- Le comité organisateur de l'agenda se réserve le droit de ne pas décerner de personne gagnante pour le présent concours et de ne pas prendre l'œuvre gagnante pour la page couverture du prochain agenda.
- Chaque personne participante atteste être l'auteur de l'œuvre et leur unique titulaire du droit d'auteur et cède à la FEUS et au REMDUS une licence gratuite, non exclusive, l'autorisant à reproduire, à publier et à exposer en public l'œuvre soumise dans le cadre du présent concours. Cette licence est limitée pour les fins du présent concours et pour la durée nécessaire à sa réalisation. Elle est générale et ne comporte aucune restriction quant au territoire et au support matériel.
- Outre les logos, toute autre image utilisée dans la composition finale doit être l'œuvre de l'auteur ou libre de droits.

- Pour les images libres de droits, les liens vers ces images devront être conservés à des fins de consultation.
- Les dossiers incomplets ou ceux qui ne respectent pas les spécifications techniques, de même que les dossiers présentés après le 12 avril 2024, à 23h59, ne seront pas acceptés.
- Chaque dossier admissible reçu sera analysé par le comité organisateur de l'agenda.
- Les décisions du Comité organisateur de l'agenda quant à l'administration du présent concours sont finales et sans appel.
- Seule la personne gagnante sera contactée par courriel dans les semaines suivant la fin du concours.
- La personne gagnante du concours sera dévoilée à la rentrée d'automne 2024.
- La participation au concours comporte l'acceptation du présent règlement.

## Grand prix

500\$ en argent et la chance de voir votre œuvre figurer en page couverture de l'agenda et distribuée à 9 000 exemplaires sur les 3 campus de l'Université de Sherbrooke.

## Spécifications techniques

L'œuvre doit respecter le format ci-dessous:

- **L:** 6.875''
- **H:** 9.375'
- **Marge/fond perdu (bleed) :** 0.125''
- **Marge à gauche fondue (pour reliure à spirale):** 0.375''

L'œuvre doit comporter le texte suivant:

- Agenda 2024-2025

## Comment soumettre une œuvre

Envoyez votre œuvre **avant le 12 avril 2024 à 23h59** à [feus@usherbrooke.ca](mailto:feus@usherbrooke.ca)

Au moment de l'envoi, fournissez les informations suivantes:

- Nom complet
- Matricule étudiant (numéro à 8 chiffres sur votre facture étudiante)
- Adresse électronique institutionnelle de l'UdeS
- Numéro de téléphone
- Un fichier PDF haute résolution de votre proposition prête pour l'impression (avec fond perdu, sans marques de coupe).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le cas échéant, la personne gagnante devra fournir une version modifiable de son œuvre pour que le comité organisateur de l'agenda puisse insérer les logos de la FEUS, du REMDUS et de l'Université de Sherbrooke.

## Gardez en tête...

- L'œuvre représentée doit correspondre à un **profil de personnes étudiantes jeunes, professionnelles et dynamiques**. En effet, l'agenda est utilisé par des personnes étudiantes comme outil de travail professionnel (stages, emplois, etc.). Il est donc important que l'œuvre puisse correspondre à un large public.
- L'agenda comporte une **reliure à spirale**.
- Assurez-vous de laisser un espace pour que le comité organisateur de l'agenda puisse insérer les logos de la FEUS, du REMDUS et de l'Université de Sherbrooke.
- Les informations importantes, notamment le texte, doivent se situer **à l'intérieur de la marge de sécurité**.
- L'œuvre peut être une photographie, un dessin ou une œuvre graphique.
- L'œuvre doit être de préférence réalisée en couleur.

## Quelques inspirations pour débiter votre réflexion...

- L'œuvre peut représenter des **valeurs des associations étudiantes de la FEUS et du REMDUS**, notamment l'implication et l'engagement étudiant, l'équité, la diversité, l'ouverture d'esprit, le respect, l'environnement, le professionnalisme, la transparence, etc.
- L'œuvre peut représenter des **thèmes universitaires** comme l'environnement des campus de l'UdeS, la vie étudiante, le dynamisme, l'éducation, le savoir ou la science.
- Votre œuvre peut représenter la **vie universitaire sur les 3 campus de l'UdeS** (Campus principal à Sherbrooke, Campus de la santé et Campus Longueuil)

---

Pour toute information supplémentaire concernant le concours, les règlements ou les spécifications techniques: [feus@usherbrooke.ca](mailto:feus@usherbrooke.ca)